

Conférence de Dominique Strauss-Kahn

Répondant à l'invitation de l'ADFE et de l'Alliance Française, Dominique Strauss-Kahn, Directeur Général du Fonds Monétaire International, a accepté de donner, le 30 avril 2008 à l'auditorium du Lycée Rochambeau, une conférence intitulée : «Le FMI, son rôle au 21ème siècle» et de répondre à des questions d'élèves du Lycée.

L'auditorium était comble lorsque le conférencier est arrivé accompagné de sa femme Anne Sinclair.

Après que Claude Porsella, journaliste à RFI, a évoqué les engagements, les actions, les fonctions du FMI, D. Strauss-Kahn a tenu à souligner que la présence d'un Français, à la tête du FMI n'était sans doute pas due au hasard !

"Les Français, a-t-il dit, ont la fibre de s'occuper du Monde. Ils ont l'idée que l'on peut maîtriser son destin... [Par ailleurs] ils sont convaincus que les institutions internationales ont leur rôle à jouer." Des rappels ont été faits sur les conditions qui ont conduit à la création du FMI en 1944, à la conférence de Bretton Woods : après le traité de Versailles qui a été une des causes de la Seconde Guerre Mondiale, il a en effet paru évident que les problèmes économiques non résolus pouvaient déboucher sur des conflits armés. Pendant 60 ans, le FMI a essayé de contribuer à la stabilité financière des pays qui ont fait appel à lui, souvent en cas de crise, en

leur consentant des prêts. Cependant, les conditions sévères dont il assortit ses crédits lui ont valu un grand nombre de critiques, pour exemple, celles qui ont été émises lors des crises financières d'Argentine et d'Asie.

De nouvelles orientations sont données aux interventions du FMI. Ses économistes doivent renforcer leur rôle dans la surveillance des économies et éviter en cas d'aide financière d'imposer une vision idéologique. Alors que l'institution traverse des moments difficiles, D. Strauss-Kahn définit la mission qui lui est confiée et les réformes à mener. Le Fonds doit remettre de l'ordre dans ses finances, régler le problème de son financement : Il a vu ses ressources s'amenuiser à mesure que le volume des emprunts souscrits par les pays en difficulté, ont diminué. Il doit également s'atteler à résoudre les difficultés liées aux variations des taux de change.

D'autre part, le FMI rencontre un problème de légitimité. Ainsi, il souhaite attirer vers lui l'adhésion de nouveaux pays et améliorer la représentation de quelques-uns de ses 185 Etats membres dont l'importance économique a évolué depuis sa création. "La réforme des quotas" a été engagée. Elle prévoit d'accorder plus de voix aux pays en voie de développement et de mettre en place une procédure qui permettra, tous les cinq ans, de réviser les quoteparts accordées à chacun.

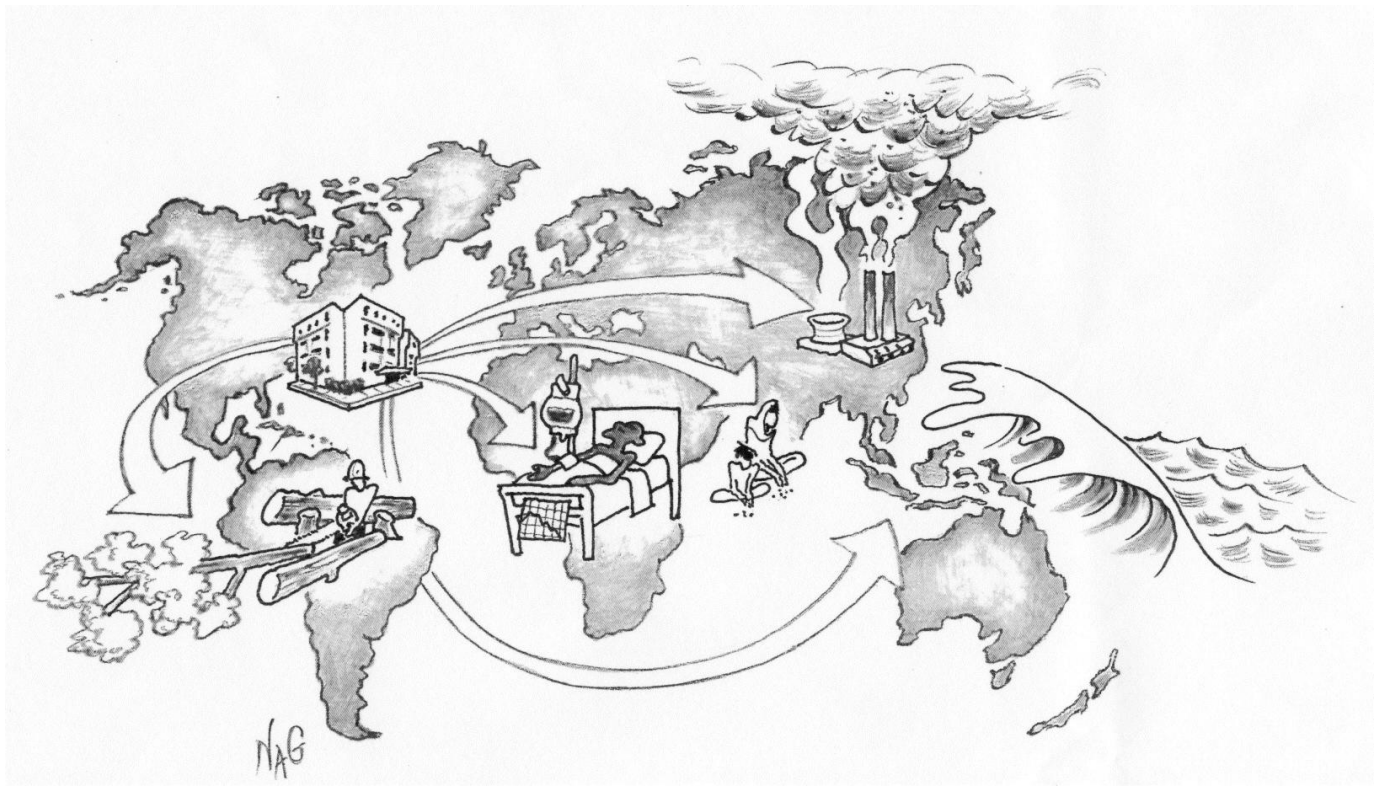
Sommaire

<i>Soirée Strauss-Kahn</i>	1
<i>Afghanistan</i>	2
<i>Paris-Berlin</i>	2
<i>Prix Littéraires</i>	3
<i>ORTF à l'étranger</i>	4
<i>Part Patronale</i>	5
<i>Bourses</i>	5
<i>Retraites</i>	6
<i>Gratuité scolarité</i>	6

Agenda

- ♦ *AG et Pot de rentrée le **lundi 22 septembre** à 19h à l'Ambassade de France.*
- ♦ *Table ronde sur les élections présidentielles américaine, avec la presse française et francophone : **jeudi 16 Octobre** à l'Ambassade de France.*

www.adfedc.org



Répondant à une question d'actualité, D. Strauss-Kahn, s'est ensuite exprimé, sur la création par l'O-NU, fin avril 2008 à Berne, d'une cellule de crise destinée à faire face aux conséquences de la flambée des prix des matières premières dont alimentaires. Si cette crise alimentaire est liée à la crise financière (les subprimes), elle traduit également le décalage entre l'offre et la demande : de plus en plus de pays se développent, et leurs peuples vivent mieux. On peut aussi s'interroger sur la place consacrée, dans la production agricole, aux produits alimentaires destinés aux

biocarburants. Il y a urgence à prendre des mesures et éloigner ainsi des risques de guerre.

Enfin, pour conclure cette soirée D. Strauss-Kahn a répondu avec beaucoup de simplicité à des questions plus personnelles posées par des élèves concernant son parcours et ses choix. Il a rappelé la force de son engagement dans l'action collective* sans vouloir, toutefois, préciser ses projets après le FMI ! Son objectif est de remplir le contrat qui lui a été confié. Cette soirée fut exceptionnelle. Un grand merci à Claude Porsella qui a ac-

cepté d'être le modérateur de cette soirée. L'Alliance Française avec qui nous avons œuvré dès le départ a pris en charge la logistique, et Madame la Proviseure du Lycée Rochambeau nous a ouvert ses portes.

**Une citation parmi d'autres ;" J'ai beaucoup de respect et d'admiration pour ceux qui consacrent une part de leur temps, généralement en se faisant engueuler en plus, à vouloir essayer d'améliorer le sort de la collectivité".*

Monique Curioni

Afghanistan, fragile reconstruction

Le 15 janvier, nous avons eu le plaisir d'écouter Jean Mazurelle qui nous a donné ses impressions sur l'Afghanistan, alors qu'il était représentant de la Banque Mondiale à Kaboul de 2002 à 2005. Ce pays occupe une position

géostratégique importante puisqu'il est entouré par sept états et sur le chemin de différents pipelines vers la Chine et l'Inde. Après son occupation par les forces soviétiques dans les années 80, puis les bombardements par les forces américai-

nes à partir de 2001, le pays n'a pas encore recommencé sa reconstruction. L'espérance de vie n'y est que de 45 ans, avec un des plus hauts taux de mortalité infantile au monde. Pour Monsieur Mazurelle, la culture du pavot est le frein ma-

jeur à la reconstruction et au développement puisque c'est la principale ressource des paysans Afghans.

Jean Mazurelle nous a décrit la recrudescence de la violence depuis 2004, malgré la présence des forces de l'OTAN et de la coalition américaine. Le contrôle du pays est partagé entre un gouvernement centralisé à Kaboul,

constitué principalement d'Afghans revenus d'exil et déconnectés de la réalité, et des chefs de guerre qui font régner la terreur. Pour Jean Mazurelle, la reconstruction ne se fera seulement que par la mise en place d'une réforme profonde du système gouvernemental, le rétablissement de la sécurité et le contrôle de la drogue.

Cette présentation, organisée en collaboration avec la Maison Française, a été suivie d'un vin et fromage qui a permis de poursuivre la discussion.

Christine Tkaczyk

De Paris à Berlin

Une marche à travers l'histoire, 1400 km à pied:

Le 7 novembre 2007 Didier Rousset a fait une présentation de sa marche devant 40 personnes à l'Ambassade de France. Il a relaté son aventure de 43 jours dont 6 jours de pause qu'il avait organisée en 3 rubriques: le marcheur, les paysages et le pèlerin... Mais sur-

tout sa marche était une marche à la découverte de l'Allemagne à l'occasion du 50ième anniversaire du Traité de Rome, Allemagne assez méconnue de notre côté des 'frontières' abolies. En effet si 13 millions d'Allemands viennent en France chaque année, seulement 1 million de Français s'aventurent outre-Rhin. Son message en guise de conclusion rejoignait les rêves des

fondateurs de l'Europe qui voulaient mettre fin aux nationalismes meurtriers du 20ème siècle qui ont coûté la vie à plus d'1 million et demi de Français et 2 millions d'Allemands pendant la 1ère guerre mondiale seulement. De ce point de vue-là, il n'y a pas tellement à discuter et il nous a tous convaincus!

Kersti Colombant

Soirée des Prix Littéraires

Le mardi 4 mars, la bibliothèque du Lycée Rochambeau, gracieusement prêtée par le Lycée, accueillait une fois encore l'ADFE pour la traditionnelle soirée des Prix. Parmi les Prix Littéraires attribués durant l'année 2007 au milieu des petits scandales et coups de théâtre habituels, nous avons choisis Alabama Song Prix Goncourt, Chagrin d'Ecole Prix Renaudot, La Stratégie des Antilopes Prix Médicis, et enfin L'Élégance du Hérisson Prix des Libraires.

Madeleine Hage, ancien professeur de littérature à l'Université du Maryland, a accepté de présenter Alabama song, de Gilles Leroy

pour qui c'était le dixième roman. Cette œuvre entre roman et biographie, centrée sur le personnage de Zelda Fitzgerald, a semblé fasciner Madeleine Hage qui pendant sa carrière s'est particulièrement intéressée aux femmes écrivains.

Daniel Pennac, ancien cancre et professeur de lettres, a aussi écrit une œuvre ambiguë entre autobiographie et roman dans Chagrin d'Ecole qui nous a été présenté à deux voix par Bruno Lamour, professeur d'histoire géographie et Amandine Masson, élève de Première au Lycée Rochambeau.

Tous les deux sont des fidèles de nos soirées littéraires. Ils ont apporté deux points de vue fort à propos sur ce livre agréable mais

un peu facile.

Bernadette Baranshamaje qui a des liens très forts avec l'Afrique a accepté de présenter, et avec beaucoup d'émotion, La Stratégie des Antilopes de Jean Hatzfeld. L'auteur avec cette œuvre a revisité le Rwanda et sa douloureuse histoire des vingt dernières années: ce livre difficile est le dernier d'une trilogie sur le génocide rwandais qui examine les rapports entre rescapés et tueurs dans le contexte de la "Réconciliation".

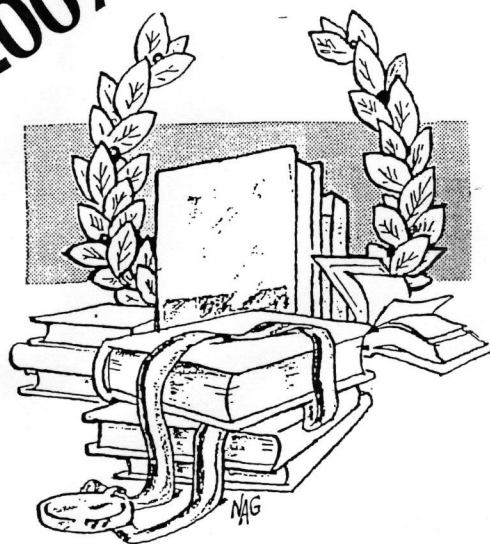
Notre dernière critique, Chantal Mompoullan, une autre habituée de nos soirées littéraires, nous a parlé du roman de Muriel Barbe-

ry , L'Elégance du Hérisson qui est paru en 2006, a reçu un accueil phénoménal du public et a été récompensé par le Prix des Libraires. Avec sa verve habituelle, Chantal nous a aidés à comprendre pourquoi ce livre a obtenu un tel succès.

La soirée s'est terminée autour d'un buffet offrant boissons, fromages, fruits et douceurs et permettant à l'audience de poser des questions aux présentateurs .

Monique Gordy

cru 2007



France Monde, ORTF de l'extérieur.

Le Président de la République voudrait détruire l'ensemble de l'audiovisuel extérieur construit par la France depuis la création de RFI et TV5 qu'il ne s'y prendrait pas autrement. Nommer le président et le directeur de la holding France Monde sans l'accord des partenaires francophones de TV5 Monde sur le principe même de l'intégration de la chaîne dans la holding et encore moins sur les personnalités désignées, c'est faire preuve d'un mépris inconcevable par nos partenaires.

Sous de tels auspices, comment la réunion de TV5 Monde à Ottawa pourrait-elle déboucher sur un bon accord ? Nommer Alain de Pouzilhac, le président de France 24, l'une des chaînes du groupe, à la tête de l'ensemble c'est, de toute évidence, s'apprêter à ajouter à son régime de faveur financier une prééminence politique sur les autres partenaires : RFI et TV5 Monde. Dans cette cohabitation forcée, on voit bien à qui est donné le pouvoir

de prendre toute la place. Nommer Christine Ockrent à la direction de France Monde relève du népotisme et d'un mélange des genres inacceptable en démocratie entre le pouvoir médiatique et le pouvoir politique. Etre la compagne du ministre des Affaires étrangères ne disqualifiait cette journaliste de talent que pour un poste, celui-ci. Le président de la République joue notre audiovisuel extérieur comme au bowling. Mais là, les quilles cassent.

Sur le fond, notre président hexagonal n'a pas compris que, dans le monde d'aujourd'hui, le multilinguisme d'une part (celui de RFI et France 24), la diversité francophone de l'autre (assurée par TV5 Monde) étaient les meilleurs atouts de la France. Sur la forme, il obère l'avenir en dressant les uns contre les autres des partenaires destinés à coopérer.

Enfin, retirer toute tutelle sur l'audiovisuel extérieur au ministère des Affaires étrangères pour transférer l'ensemble au Premier ministre c'est affirmer clairement que l'audiovisuel extérieur de la France apprécié dans le monde pour sa diversité de ton et son indépendance se réduit à la fonction de porte-voix du pouvoir français. Le temps de la France-Afrique est revenu, comme on vient de le voir au Tchad, supplantant celui de la francophonie. Ne voyons-nous pas revenir aussi le temps de l'ORTF ?

Monique Cerisier ben Guiga sénatrice des Français établis hors de France, rapporteuse du budget médias.

*©Libération du 28 février 2008
Reproduit avec permission.*

Paiement de la Part Patronale à l'Étranger

Par décret paru au J.O. paru le 21 décembre 2007, le gouvernement français a modifié la prise en charge des cotisations pour pension civile de ses fonctionnaires détachés. Les magistrats, les militaires détachés ainsi que les agents des offices ou établissements de l'État doté de l'autonomie financière sont également concernés. Dorénavant, il reviendra à l'employeur d'accueil de verser à l'administration française la part patronale qui lui revient.

Comme pour la cotisation volontaire du fonctionnaire, la part patronale qui participe au financement des pensions est calculée à partir de la même assiette : le traitement indiciaire, tenant compte du grade, de l'échelon et de l'indice que le fonctionnaire détaché aurait s'il exerçait en France.

Pour l'AEFE, (l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger), ces nouvelles dispositions réglementaires, représentent un mon-

tant financier de l'ordre de 40 à 45 millions d'euros. La Mission laïque française ainsi que les Alliances Françaises sont également touchées par le décret.

Dans le cas des enseignants détachés auprès du lycée Rochambeau, la Fondation devra verser sa contribution pour les 48 détachés* qui travaillent actuellement pour l'établissement, soit environ 1,3 millions*.

Cette charge importante et imprévue aura un impact important sur la situation financière de l'établissement qui sera contraint d'augmenter fortement les frais d'écologie, de recourir à du personnel non-titulaire de l'Education nationale... A moyen terme, le profil de l'école s'en trouvera profondément modifié.

Dans sa lettre ouverte au Premier ministre du 18 février, Madame Monique Cerisier ben Guiga, sénatrice représentant les Français éta-

blis hors de France, s'est vigoureusement opposée à ce texte dont elle a demandé l'abrogation et son remplacement par un décret qui rétablirait l'exonération de cotisation-vieillesse accordée aux employeurs des personnels détachés à l'étranger.

Suite à la mobilisation des représentants des Français de l'étranger, des syndicats, de tous ceux qui sont attachés à la qualité de l'enseignement français et à l'accès du plus grand nombre de nos compatriotes expatriés aux écoles à programme français, le Premier Ministre a accepté de reporter d'un an l'application du décret.

A ce jour, les discussions continuent sur ce dossier..

** Donnée de l'administration du lycée au 28 février*

***Estimation faite sur la base du cours de l'euro au 4 mars 2008.*

Monique Curioni

Commission locale des Bourses Scolaires

La commission locale des bourses de Washington a eu lieu le mercredi 16 avril 2008 à l'Ambassade de France sous la présidence de M. le Consul Général, M. Michel Schaffhauser. Mme Annie Tripoli, responsable des Affaires Sociales au Consulat, et M. Eric Navel, Vice-Consul, ont présenté les dossiers. Cette commission locale a traité les dossiers présentés par les familles de l'Ecole Française Internationale de Philadelphie et du Lycée Rochambeau de Washington. La commission a examiné les nou-

velles demandes et les renouvellements. Soixante-treize familles, représentant cent vingt enfants, ont fait une demande de bourse. Les instructions générales pour le fonctionnement de cette commission et l'application du barème n'ont pas changé depuis l'an dernier. Le patrimoine mobilier avec un plafond de 153.846\$ et le patrimoine immobilier, c'est-à-dire la valeur acquise et non la valeur marchande, avec un plafond de 307.692\$, ont été pris en compte lors de l'étude des dossiers.

Les dossiers de la prise en charge (la P.E.C.) pour les élèves de Première et de Terminale n'ont pas été soumis à l'examen de la commission locale des bourses. Comme pour les prises en charge pour l'année scolaire 2007-2008, ces dossiers ont été envoyés directement par le Consulat de Washington au service des bourses de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Kersti Colombant

Information sur les Retraites

Français du Monde/ADFE Washington a organisé une série de réunions d'information sur les retraites du régime général et les pensions de la fonction publique. La première a eu lieu à l'Ambassade de France le 5 décembre 2007. Malgré la première chute de neige de l'hiver, une trentaine de personnes sont venues assister

à la présentation de Christophe Monnier, conseiller à l'AFE et Kersti Colombant. Le 27 février Kersti a fait une présentation sur le même sujet à l'Ambassade pour le personnel de l'Ambassade et le 2 avril au Lycée pour les enseignants et le personnel du Lycée.

Vers la gratuité, mais autrement

Français du Monde - ADFE s'inquiète de la disparité qui est créée avec les 60 000 écoliers et collégiens dont les familles risquent de continuer, combien d'années encore, à payer des frais de scolarité en constante augmentation.

De plus, le système choisi par le Président de la République va provoquer des dérives : les entreprises privées pourraient ne plus prendre en charge les frais de scolarité de leurs cadres expatriés et un grand nombre d'établissements difficilement contrôlables seront tentés d'augmenter leurs tarifs, l'État paiera.

Français du Monde - ADFE préconise que l'argent nécessaire à la mise en

œuvre de la gratuité soit porté au budget des bourses scolaires, tous niveaux de scolarité confondus et en complément des 47 millions d'euros déjà inscrits à ce budget. Cet apport permettrait d'accorder des bourses à environ 30 000 élèves s'ajoutant aux 20 000 boursiers actuels.

Si l'on tient compte des familles dont les frais de scolarité de leurs enfants sont couverts par leur administration ou leur entreprise et ceux qui n'ont aucun problème financier, la totalité des besoins réels de la communauté scolaire, tous niveaux d'éducation confondus, serait ainsi prise en charge.

L'ADFE

L'A.D.F.E. est une association jeune, dynamique, ouverte, reconnue d'utilité publique, présente dans 108 pays. Elle permet aux français vivant à l'étranger de se rassembler sans distinction sociale ou socio-professionnelle, pour :

- Maintenir et améliorer leurs liens avec la France
- Prendre en main et résoudre leurs problèmes dans un esprit de solidarité et de justice sociale
- Participer à une vie associative française dynamique et ouverte à la culture du pays d'accueil.

L'A.D.F.E. publie une revue bimestrielle : "Français du Monde".

A Washington, l'ADFE vous accueille à votre arrivée, vous représente aux comités consulaires (action sociale, bourses, emploi, comité tricolore), organise des activités culturelles à partir des grands thèmes d'actualité ou de sujets de réflexion, vous invite à ses activités récréatives, publie un bulletin régulièrement et assure une liaison avec les conseillers à l'Assemblée des Français de l'Etranger et les Sénateurs représentant les Français établis hors de France.

Bureau 2007-2008

Présidente

Chantal Ramat

Vice-présidente

Kersti Colombant

Secrétaires

Monique Curoni

Christine Tkaczyk

Trésorière

Christiane Ciccone

Autres membres

Edith Bresler

Monique Gordy

Relations Extérieures

Kersti Colombant

Conseillère honoraire à l'AFE

202 966 88 37

Les réunions du bureau sont ouvertes aux membres de la section.

410 364 55 26

Cotisations

Individuelle : \$35

Couple : \$55

Étudiant, salaire annuel inférieur à \$20,000 : \$10

Soutien : \$65

Ami de l'ADFE : \$25